

Séance du mardi 13 avril 2021

Date de la convocation : 07/04/2021

Membres en exercice : 35

L'an deux mille vingt-et-un et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Guy GALTIER, Francis SAINT-LEGER,

Présents : 29

Votants : 34

Pour : 34

Abstention : 0

Contre : 0

Présents : Jean-Louis ALLE, Franck BACHELARD, Joseph BEAUFILS, Didier BRUNEL, Céline DELMAS, Bruno DURAND, Guy GALTIER, Gisèle GERBAL, Arnaud GIBELIN, Francis GIBERT, Louis GIBERT, Claire HELARY, Jacqueline LIZZANA, José MARTINEZ, Didier MATHIEU, Jean-Paul MEYNIER, Gilles PASCAL, Christian PASCON, Michèle PIEJOUJAC, Alain RAYNALDY, Laurent RICHARD, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Eric ROUX, Patrice SAINT-LEGER, Pierre-Emile SYLVAIN, Julien TUFFERY, Cécile VIGNOBOUL

Représentés : Maxime ATGER, Jean-Luc GOAREGUER, Patrice MONTEIL, Murielle TEISSEDE, André THEROND, Didier VIGOUROUX

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Christian PASCON

DE_2021_010 - Objet : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF COMPLET - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Guy GALTIER délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		73 725.38	322 412.67		322 412.67	73 725.38
Opérations de l'exercice	2 521 729.15	2 878 686.59	1 128 770.51	1 331 898.59	3 650 499.66	4 210 585.18
TOTAUX	2 521 729.15	2 952 411.97	1 451 183.18	1 331 898.59	3 972 912.33	4 284 310.56
Résultat de clôture		430 682.82	119 284.59			311 398.23
				Restes à réaliser		130 920.17
				Besoin/excédent de financement Total		442 318.40
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		107 256.34

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

119 284.59	au compte 1068 (recette d'investissement)
311 398.23	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Vice-Président,
Guy GALTIER

